

222C2614  
FR0013018041-FS0959

5 décembre 2022

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**NAVYA**  
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 5 décembre 2022, la société de droits des Emirats Arabes Unis Negma Group Investment Ltd<sup>1</sup> (Unit 1 Level 28, ICD Brookfield Place, DIFC, Dubai, Emirats Arabes Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 novembre 2022, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société NAVYA et détenir 12 789 970 actions NAVYA représentant autant de droits de vote, soit 14,71% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions NAVYA sur le marché.

<sup>1</sup> Contrôlée par M. Elaf Gassam.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 86 959 497 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.